



REGLEMENT DU CONCOURS JNCP

Article 1 : Présentation

La commune de Dessenheim organise un « jeu concours à l'occasion de la Journée Nationale des Commerçants et des artisans de Proximité (JNCP) », ouverts à tous les habitants de la commune, aux clients des entreprises et à leurs visiteurs.

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu concours est ouvert à toute personne visitant les commerçants et artisans au cours de la JNCP qui se déroulera le samedi 9 octobre de 9h à 17h à Dessenheim et faisant tamponner sa carte de participation par au moins 6 commerçants au cours de la journée.

Une carte par famille à retirer en mairie ou chez tout commerçant ou artisan participant à la JNCP :

- Boulangerie – Pâtisserie GREACKER
- Dess'Coiff
- Créative Perles
- Hetla'Pizz
- La cabane à farine
- L'atelier cycle du Ried
- Ô p'tit marché de Justine
- Parad'Ice
- KS Couture
- RB Sols
- Rôtisserie GREINER

La carte remplie est à déposer en mairie (cour arrière) pour faire valider celle-ci et retirer le lot. La participation à ce jeu concours est gratuite.

Article 4 : Lot

Le lot se compose d'un sac en coton personnalisé à l'effigie de la commune.

Article 5 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 6 : Modification ou annulation

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment si les circonstances l'exigent et sans justification. Il se réserve également le droit de trancher souverainement à toutes les difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.